

République Tunisienne
Ministère de l'Industrie des mines et de l'énergie



Institut national de Normalisation et de propriété Industrielle
Avis d'appel d'offres N° 01/2023 (pour la 2^{ème} fois)
Voitures de service

Objet de l'appel d'offre	L'Institut National de Normalisation et de la Propriété Industrielle se propose de lancer un appel d'offres pour l'achat des voitures de service								
Mode de Financement	Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de l'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle								
Composition de l'Appel d'offres	<p>L'appel d'offres est composé d'un seul lot :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Lot unique</th> <th style="width: 25%;">libellé</th> <th style="width: 25%;">Année</th> <th style="width: 25%;">Quantité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Voiture de service 5 places</td> <td>2023</td> <td>09</td> </tr> </tbody> </table>	Lot unique	libellé	Année	Quantité		Voiture de service 5 places	2023	09
Lot unique	libellé	Année	Quantité						
	Voiture de service 5 places	2023	09						
Caution provisoire	Cinq mille Dinars (5 000 DT).								
Retrait du dossier d'appel d'offres	Système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn)								
Condition de retrait du dossier d'appel d'offres	Conformément aux dispositions du décret 1039 du 13 mars 2014 tel que modifié par le décret 416 du 11 mai 2018, la participation à cette appel d'offres doit obligatoirement se faire à travers le Système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn).								
Prix du dossier (cahier des charges)	Gratuitement sur le Système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn)								
Présentation de l'Offre	<p>L'offre est constituée de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- L'enveloppe renfermant le cautionnement provisoire et l'extrait du Registre National des Entreprises (hors ligne). 2- Les documents administratifs (en ligne) 3- L'offre technique(en ligne) 4- L'offre financière (en ligne) <p>La caution provisoire et l'extrait du Registre National des Entreprises doivent être placés dans une enveloppe fermée et scellée. Elle doit être envoyée ou déposée directement au Bureau d'Ordre Central de l'Institut National de Normalisation et de propriété industrielle.</p> <p>L'offre technique et l'offre financière doivent être déposées sur le système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toute offre non accompagnée de la caution provisoire sera rejetée. - Toute offre parvenue ou remise après le dernier délai de réception des offres sera rejetée. - Toute offre (technique et financière) parvenue hors ligne sera rejetée systématiquement. 								
Mention sur l'enveloppe extérieure	L'enveloppe contenant la caution provisoire et l'extrait du Registre National des Entreprises doit porter la référence de l'appel d'offres, son objet et la mention : « NE PAS OUVRIR », Avis d'appel d'offres N° 01/2023 (pour la 2^{ème} fois)								

Remise des offres	<p>-Le cautionnement provisoire et l'extrait du Registre National des Entreprises doivent être envoyés hors ligne par courrier recommandé ou par rapide poste ou remis directement à l'Institut national de normalisation et de la propriété Industrielle sis à N°8, Rue de l'Assistance Cité El Khadra Tunis 1003 (Bureau d'ordre Central) contre décharge avant la date et l'horaire limite de remise des offres.</p> <p>-L'offre technique et l'offre financière doivent être déposées sur le système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn) avant la date et l'horaire limite de remise des offres</p>
Date limite de remise des offres	<u>Le Vendredi, 21 Juillet 2023 à 10h30mn (heure locale)</u>
Date et heure de la séance d'ouverture des plis	<p>-L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en une seule séance publique <u>« Le Vendredi, 21 Juillet 2023 à 11h00mn (heure locale) »</u> et aura lieu au siège de l'Institut national de normalisation et de propriété Industrielle sis à N°8, Rue de l'Assistance Cité El Khadra Tunis.</p> <p><u>Présence des représentants des soumissionnaires</u> : une (01) personne, pour chaque soumissionnaire est autorisée à y assister et doit présenter une procuration et la carte d'identité nationale. <u>la présence avant 15 mn est souhaitable pour éviter tout imprévu.</u></p> <p>Dans le cas de la présence du gérant ou du propriétaire de l'entreprise, il doit présenter une copie du Registre National des Entreprises ou le statut ou une copie de la publication dans le journal officiel.</p>
Validité des offres et des cautionnements provisoires	Cent vingt (120) jours à compter du jour qui suit la date limite fixée pour la réception des offres.